

Un projet ni amendable, ni négociable, qui doit être retiré !

Dès maintenant, construisons et amplifions la mobilisation !



Le succès de la [pétition en ligne](#) qui a recueilli plus d'un million de signatures montre que le refus d'un projet de loi au service des patrons et des actionnaires s'ancre dans le pays. Le report de 15 jours de la présentation du texte au conseil des ministres ne change rien sur le fond. Les annonces de pseudo-négociations, sur les marges du projet, n'intéressent que quelques bureaucrates syndicaux toujours disposés à négocier un nouveau recul social. Pour Solidaires, il n'y a rien à négocier ou amender dans ce projet, il doit être retiré.

Maintenant, c'est dans nos entreprises et nos services, dans la rue aussi, que ça va se passer ; c'est là que se joue le rapport de forces entre nous et l'alliance gouvernement/patronat.

Après l'expression du désaccord, il faut agir ! Cette semaine permettra de le faire et de construire la suite.

Le 8 mars

Les mobilisations de la journée de lutte internationale de luttes des femmes prendront une dimension particulière et s'inscriront dans la lutte contre la loi Travail. A Paris, un rassemblement devant le Medef est organisé à 12h30, qui sera rejoint par les mouvements de chômeur et chômeuses, soutenus par les organisations syndicales du secteur (dont SUD Emploi), pour peser sur les négociations Unedic. A Paris et ailleurs, nous serons nombreux et nombreuses dans la rue !

Le 9 mars

Les organisations de jeunesse (dont Solidaires étudiant-es) appellent à manifester le 9 mars. Plus de [130 rassemblements](#) sont prévus dans toute la France, de nombreux appels intersyndicaux départementaux ou régionaux ont été lancés. L'Union syndicale Solidaires appelle à la grève, des préavis ont été déposés par les organisations Solidaires dans la Fonction publique, à l'Education nationale, à La Poste, dans la santé, etc. De nombreux appels à la grève, parfois unitaires, ont été lancés dans de nombreuses entreprises des différents secteurs. A la SNCF et la RATP, la grève, prévue depuis plusieurs semaines, est soutenue par l'ensemble des organisations syndicales, SUD-Rail et Solidaires Ratp ont fait le lien entre les revendications sectorielles et le projet gouvernemental de casse du code du travail.

Le 9 mars est une étape essentielle dans la lutte pour le retrait du projet de loi Travail.

Montrons que le rejet du projet, déjà très clair sur Internet, est aussi très fort dans le réel !

La question des suites dans les jours et les semaines qui viennent est maintenant essentielle. Nous en discuterons lors de la conférence téléphonique des organisations Solidaires qui aura lieu jeudi midi. Elle permettra de faire le point sur la mobilisation, de préparer les suites pour gagner (dont la journée nationale unitaire de grève et manifestations du 31 mars) ... sans rien exclure, en fonction du rapport de forces que nous aurons créé.

**Du matériel
Solidaires à
disposition de
tous et toutes
pour construire
la mobilisation**

Les organisations Solidaires ont reçu le communiqué intersyndical appelant à la mobilisation le 31 mars, le compte-rendu du Bureau national sur l'actualité sociale et le tract qui en est issu. Une [rubrique spécifique a été créée sur le site de Solidaires](#), où on peut retrouver l'ensemble des informations et matériels, tant de Solidaires national que des organisations locales et professionnelles. Le tract « [La loi travail, du sur-mesure pour le patronat](#) » explique le projet de loi et les dangers de celui-ci, et met en avant les propositions de Solidaires. Affiches et autocollants arrivent dans les jours qui viennent. Pour répondre aux questions sur le droit de grève, [la fiche Solidaires sur le sujet](#) est toujours d'actualité.